Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 21 Joumada I 1442
5 Janvier 2021

N° 2

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 18
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 25
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics 34
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 35
Avis aux créanciers..... 36
Convocations
Sociétés anonymes 37
Divers
Avis au public..... 39

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un délégataire

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

R.C : B164771997

S.A au capital de 1 008 880 dinars

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° d'affiliation à la CNSS : 036730-64

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration, en date du 9 décembre 2020 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 9 décembre 2020 sous le n°20809497 quittance n°117780 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises dossier n°2020119272 le 14/12/2020 il a été décidé la nomination de M Mohamed Ouahada en tant que Délégataire de la société avec tous les pouvoirs et attributions du Directeur Général.

2020T01248SANB2

CORPORATE TRAVEL AND EVENTS SA

SS : Route de la Marsa Km9 l'Aouina 2045

RC : N°152051997

MF : 49 B 6688X/A/M/000

CNSS : 20807914

Il ressort du PV de la réunion du conseil d'administration du 18/8/2020, enregistré à la recette des finances la Goulette le 9/10/2020 Qn°76903 En°20704640.

- La démission du Mr Zakaria Belkhouja directeur général de la société,

- La nomination du Mr Mohamed Riadh Kooli nouveau directeur général de la société pour la durée de son mandat.

- La nomination du Mr Abdelaziz Ben Alissa directeur adjoint pour la durée de son mandat.

Deux exemplaires du dit procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises le 22/12/2020 sous le n°2020118465 et la mise à jour du registre de commerce.

2020T01294SANB2

LINDE GAS TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de : 16.600.000 Dinars

Siège social : Lots 87 et 92 - Zone Industrielle M'ghira 2 2082 Fouchana

Ben Arous

Identifiant Unique : 425 166 G

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 23 septembre 2020 enregistré à Tunis REAS le 19 novembre 2020 enregistrement n°20806664 il a été décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil et le mandat du Directeur Général.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 23 septembre 2020, enregistré à Tunis REAS le 19 novembre 2020 enregistrement n°20806666, il a été résolu :

- D'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

- D'affecter le résultat de cet exercice

- De renouveler le mandat de deux administrateurs

- De coopter trois nouveaux administrateurs.

1 exemplaire de chacun de ces documents et des états financiers a été déposé au Registre National des Entreprises le 24 décembre 2020 sous le n°202023408.

2020T01313SANB2

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 5/12/2020

Au siège de la Société

SOCIETE TOURISTIQUE AFRICANA "SA"

Société anonyme

Au capital social de 10.650.000 dinars

Siège social : 2, Rue de la physique Z.I Bir El Kassaa Ben Arous 2013

Identifiant unique : N°0381 871 K

Suivant procès-verbal de la réunion des actionnaires en assemblée générale ordinaire le 5/12/2020, au siège de la Société enregistré à la recette des finances de Bir El Kâssaa le 22/12/2020 quittance n°M032850. Enregistrement n°20701369

L'assemblée décide de nommer la Société SACOM représentée par le gérant Monsieur Amin Feki comme commissaire aux comptes de la Société pour les années 2020 et 2021 en remplacement du feu Youssef Ennouri décédé le 26/9/2020.

Un original du procès-verbal est déposé au registre national des Entreprises de Ben Arous le 28/12/2020 sous le numéro : 2020124332.

2020R02859SANB2

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue le 3/12/2020

Au siège de la Société

Société DINA (SA)

Capital social : 1020.000 DT

Zone Touristique Yasmine Hammamet - Bouficha

Identifiant unique : N°450567 Q

Suivant procès-verbal de la réunion des actionnaires en assemblée générale le 3/12/2020 au siège de la Société, enregistré à la recette des finances de Bir El Kassa le 22/12/2020 quittance n°M032909 enregistrement n°20701375.

L'assemblée accepte le changement du gérant de la Société SACOM, commissaire aux comptes de la Société pour le reste de son mandat actuel. Monsieur Amin Feki est désigné comme nouveau gérant.

Une original du procès-verbal est déposé au registre national des Entreprises le 25/12/2020 sous le numéro : 2020123837.

2020R02860SANB2

Notice d'information relative à l'augmentation du capital social d'une société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

LEVEL4

Société anonyme

Au capital social de 15.000.000 dinars

(en cours d'augmentation)

Siège social : 42 rue Platon, Zone Administrative Kheireddine Le Kram, Tunis 2015 Tunisie

Identifiant Unique : 1538715X

Objet social : La conception, la réalisation, l'exploitation, la maintenance, l'entretien, le renouvellement et le développement d'un réseau de services de gros très haut débit ainsi que l'importation et la vente de matériel, machines et équipement informatiques et de télécommunications et la construction de réseaux de télécommunication pour le compte de tiers.

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2020, enregistré à la recette des actes de sociétés 1er Bureau Tunis en date du 9 septembre 2020 sous le n°M0804624, quittance n°6040 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°202076631 en date du 24 septembre 2020.

Après avoir approuvé le rapport du conseil d'administration, il a été décidé d'augmenter le capital social conformément aux modalités et caractéristiques suivantes :

Caractéristiques de l'émission des nouvelles actions :

Le capital social sera augmenté de trois millions de dinars (3.000.000,000 DT) pour le porter à dix-huit millions de dinars (18.000.000,000 DT) par l'émission de trente milles (30.000) actions nouvelles de cent (100) dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer intégralement.

Les nouvelles actions porteront jouissance à compter de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

Droit préférentiel de souscription :

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 27 août 2020 réserve la souscription des trente milles (30.000) actions aux actionnaires actuels de Level4. Ces actionnaires pourront exercer simultanément leurs droits: à titre irréductible au prorata de leur participation dans le capital, et à titre réductible pour le nombre d'actions qu'ils désirent en cas de disponibilité de reliquats d'actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible par d'autres actionnaires.

Période de souscription :

Les actionnaires disposent d'un délai de quinze (15) jours à compter de la publication de la parution de l'annonce de cette augmentation de capital au JORT, pour souscrire trente milles (30.000) actions nouvelles à libérer intégralement.

L'assemblée générale extraordinaire autorise le Conseil d'Administration à redistribuer totalement ou partiellement entre les actionnaires, les actions non souscrites à l'expiration du délai de quinze (15) jours susmentionnés. A l'expiration de ce délai, tout actionnaire n'ayant pas souscrit à cette augmentation du capital est réputé renonçant à son droit préférentiel de souscription.

L'assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'administration les pouvoirs de limiter le montant de l'augmentation du capital au montant des souscriptions si celui-ci atteint les trois quarts (3/4) au moins de l'augmentation décidée.

L'assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'administration et à la direction générale les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, de recueillir les souscriptions, d'en constater la réalisation et la libération, de procéder à la modification corrélative des Statuts et faire toutes autres formalités prévues par la réglementation. Elle délègue au Directeur Général ou son mandataire les pouvoirs de faire la déclaration de souscription, de versement, de prendre toutes les mesures utiles et de remplir toutes les formalités nécessaires pour exécuter ladite déclaration et parvenir à la réalisation définitive de l'augmentation du capital ainsi décidée.

Conditions d'admission aux assemblées générales :

Tout titulaire d'action(s) libérée(s) peut assister à l'assemblée générale. Chaque membre de l'assemblée, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les bénéfices distribuables :

Les Bénéfices distribuables sont composés du résultat comptable net après augmentation ou déduction des résultats reportés des exercices précédents et après déduction de 5% des bénéfices distribuables comme déterminées à titre de réserves légales.

Cette déduction cesse d'être obligatoire si les réserves légales atteignent le dixième (1/10) du capital social.

Dépôt des fonds :

Les fonds provenant de la souscription de cette augmentation sont à déposer au compte indisponible en dinar tunisien au nom de la société Level4 ouvert auprès de la BH Bank agence Diplomate Tunis sous le N° (RIB) :

14809809300700185351.

2020R02881SANB2

SOCIETE TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL

«STAUR»

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

R.N.E : 764819 J

Siège social : Route de Tunis 4022 Akouda

El vertu d'un procès-verbal du conseil d'administration tenu le 5/12/2020, enregistré à la recette des finances Akouda le 16/12/2020, quittance n°M029415, enregistrement n°20702295 dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des Entreprises le 17/12/2020 sous le numéro 2020121031 il a été décidé la libération du capital restant par les actionnaires soit 750.000,000 dt.

2020S01444SANB2

Notice d'information au public

(Suivant l'article 302 du code des sociétés commerciales)

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL «SOTEMAIL»

Société anonyme

Au capital de 33713514 dinars

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

R.C : B133392002

M.F : 0742284 E/A/M/000

Suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29/12/2020 et conformément à l'article 302 du code des sociétés commerciales le directeur général de la Société Tunisienne d'Email "SOTEMAIL" informe le public que le capital social sera augmenté selon les indications suivantes :

Forme : Société anonyme.

Augmentation du capital social d'un montant de : huit cent mille dinars (800 000DT) en numéraire à libérer intégralement lors de la souscription.

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

Objet social : Fabrication de grés

Durée : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29/12/2020 a été déposé au registre national des entreprises de Monastir le 30/12/2020 sous le numéro : AC 152282020.

Nombre d'actions à souscrire contre numéraire avec suppression du DPS et la somme immédiatement exigible : 800 000 actions de un (1) dinars chacune, à libérer en numéraire augmentée d'une prime d'émission à la souscription de un million deux cent mille dinars (1200 000 DT) à libérer intégralement lors de la souscription. Ces nouvelles actions seront réservées à un actionnaire, à savoir l'ATD Sicar. Ces actions jouiront des mêmes droits à compter du 1er janvier 2021.

La valeur nominale des actions à émettre : un (1) dinar l'action.

Apport en nature : Aucun apport.

Avantages particuliers : Aucun avantage.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : Conformément aux dispositions statutaires.

Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires.

Délais de souscription : 15 jours à compter de la date de la publication de cet avis au JORT avec possibilité de clôture anticipée.

Convocation aux assemblées générales : Par le conseil d'administration.

2020S01452SANB2

Fusion par absorption de la Compagnie de Fabrication et de

Développement des Boissons par la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

La Compagnie de Fabrication et de Développement des Boissons "C.F.D.B"

Société anonyme

Au capital de 8.492.500 Dinars

Identifiant unique : 0425328G

Matricule fiscal : 0425328GAM000

Siège social : 7 rue de Tourcoing Tunis 1001

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2020 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 24/11/2020 sous le numéro 20705905, quittance n°M050734 et du contrat d'absorption du 25 novembre 2020 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 3 décembre 2020 sous le numéro 20507046, quittance n°M008799.

Il a été décidé l'absorption de la Compagnie du Fabrication et de Développement des Boissons «C.F.D.B» par la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie «S.F.B.T» au 31 décembre 2020.

Un exemplaire du procès-verbal du Conseil d'Administration de la "C.F.D.B" du 10/9/2020 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare - Tunis le 18/9/2020 sous le numéro 20704475, quittance n°M041122, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la «C.F.D.B» du 15/11/2020 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare -Tunis le 24/11/2020 sous le numéro 20705905 -quittance n°M050734, du contrat d'absorption du 25/11/2020, du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie «S.F.B.T» du 8 septembre 2020 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 21 septembre 2020 sous le numéro 20806587 - quittance n°M097112, du procès-verbal de l'assemblée générales extraordinaire de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie «S.F.B.T» du 24 /11/2020 enregistré à la recette des finances Charguia sous le n°20508997 quittance n°M0114062, ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 28/12/2020 sous le n°2020124479.

2020402772SANB2

Notice d'information

Société VYND SOLUTIONS S.A.

Capital social 20.530 Dinars

Siège social : Sis au 15 rue des Métaux, la Soukra, Ariana 2036

Identifiant unique : N°1435922H

Dénomination : Vynd Solutions

Forme : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

Capital social : 20.530 dinars entièrement libéré

Siège social : 15 rue des Métaux, la Soukra, Ariana 2036

Durée : 99 ans

Objet : Services informatiques.

Dépôt préalable : Un exemplaire du PV du 27/11/2020 de l'assemblée générale mixte ayant décidé l'augmentation de capital, et enregistré à la recette des finances de la Rue du Paradis Ariana le 23/12/2020 sous le numéro 20707951 quittance n°96384, a été déposé au Registre National des Entreprises le 28/12/2020 sous le n°AC012222020.

Montant de l'augmentation et nombre d'actions à émettre : Après lecture du rapport du Conseil d'Administration et le rapport spécial du commissaire aux comptes, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social de 3859 Dinars pour le porter de 20.530 Dinars à 24.389 Dinars, et ce par la création de 3859 actions nouvelles d'un (01) Dinars chacune, avec une prime d'émission totale de 466.145 dinars, réservée intégralement au bénéfice de Messieurs Noomen Fehri, Salah Dakhlaoui, Bilel Laabidi, Wassim Jouini, Souheil Ben Abdallah et Madame Nesrine Frikha ainsi qu'au fonds d'amorçage Anava Seed Fund, et à libérer totalement à la souscription de ces derniers par compensation de leurs créances certaines et échues. L'AGE a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de l'augmentation du capital aux personnes susvisées conformément à l'article 300 du code des sociétés commerciales.

Valeur nominale et d'émissions d'actions : 1 dinars chacune.

Apports en nature : Aucun

Avantages particuliers stipulés dans les statuts : Aucun.

Le délai ouvert pour la souscription est de quinze jours à compter de la publication légale de cette notice au JORT. La souscription peut être clôturée par anticipation en cas de souscription de la totalité de l'augmentation avant l'expiration de ce délai.

2020402773SANB2

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud

SARL au capital de 1000 000 dinars

Siège social : 52, Rue Ibn Charaf, Belvédère Tunis 1002

RC : B133011998

MF : 040873 RAM 000

Matricule CNSS : 140043-72

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 décembre 2020, enregistré à la recette des finances du Cité Mahrajène Tunis en date du 16 décembre 2020 sous le numéro 208032196437 quittance n°75277 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises du centre national du registre des entreprises le 24 décembre 2020 sous le n° 2020123363, il a été décidé la désignation du bureau SAREX de Monsieur Samir Ben Jomaa comme commissaire aux comptes de la société pour les années 2020, 2021 et 2022.

2020402775SANB2

Notice d'augmentation de capital

COMPAGNIE EURAFRICAINE DE REALISATIONS INDUSTRIELLES

«CERI»

Société anonyme

Au capital de 7.500.000 Dinars

Siège social : 82 Rue 8600 Z.I. de la Charguia - Tunis

Identifiant Unique : N°0015193D

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 25 décembre 2020 sous le n°20507856, quittance n°9700, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 25 décembre 2020 sous le n°AC012202020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 7.500.000 dinars à 12.500.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

Objet social : Montage Mécanique et la création d'unité industrielle et les travaux publics et bâtiment.

Durée : 99 années,

Montant de l'augmentation en numéraires : 5.000.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 500.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun.

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT», Agence Mohamed V (65), compte :

n°08005000653206222335.

2020402776SANB2

Notice Projet d'Augmentation de Capital 3 744 180 DT de la société

Polystyrène Méditerranéen "POLYMED SA"

Identifiant Unique : 1180620/G/A/M/000

Dénomination : Polystyrène Méditerranéen "POLYMED SA"

Forme juridique : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Siège social : Zone industrielle Zriba Hammam Zaghouane

Capital actuel : 2 952 000 DT

Augmentation de capital : L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 17/11/2020 décide l'augmentation de capital :

- En numéraire de 3 600 000 dinars avec suppression partielle du droit préférentiel de souscription

- Par conversion de CCA pour 144 180 Pour le porter de 2 952 000 à 6 696 180 dinars.

Dépôt provisoire : le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, du 17/11/2020, a été enregistré à la recette des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis le 10/12/2020 sous le n°20507285 quittance n°M009070 et déposé au Registre National des Entreprises, en date du 17/12/2020 sous le n°AC062132020

Nombre d'actions : le nombre d'actions à souscrire est fixé à 374 418 actions nouvelles.

Valeur nominale : la valeur nominale de chaque action à souscrire est fixée à dix (10) dinars.

Lieux de versement des souscriptions

- Arab Tunisian Bank Agence Mutuelle ville n°019050321192002859 91 ;

- BNA BANK Agence Asdrubal n°030471790321000009 82 ;

- Banque Zitouna Agence Med V n°25015000000083579 86 ;

Délais de souscription : la souscription doit être intégralement réalisée selon les délais légaux avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration desdits délais.

2020402778SANB2

Augmentation du capital social

SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS Groupe SFBT

Société anonyme

Au capital de 13 020 000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 1110 la Mornaguia

CNSS : 210385/89

Identifiant Unique : 0707419B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2020, enregistré à la recette des finances de la Mornaguia, en date du 23 septembre 2020, sous le numéro 20501355, Quittance n°M039089, le capital social a été augmenté de 4.000.000 dinars, par l'émission de 40.000 nouvelles actions nouvelles d'une valeur de 100 dinars chacune, entièrement souscrites et libérées à la souscription.

Le capital social passera donc de 9.020.000 Dinars à 13.020.000 Dinars divisé en 13.020 actions d'une valeur de 100 Dinars chacune. En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, du procès-verbal du Conseil d'Administration, des statuts, de la liste des souscripteurs et la Déclaration de souscription et de versement ont été déposés au Centre National du registre des Entreprises de La Manouba en date du 14 décembre 2020 sous le n°2020119514.

2020402790SANB2

Notice d'information Augmentation de Capital

Société : METHANIA INDUSTIES S.A

Capital Social : 3.750.000 DT

Siège social : 15 Rue des entrepreneurs Charguia 2,

M.F : 1543322R/A/M/000

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

• Dénomination: METHANIA INDUSTRIES

• Forme juridique: SA

• Objet social: Fabrication d'équipements mécaniques.

• Durée: 99 ans

• Dépôt: Une copie du procès-verbal de l'AGE du 28 Décembre 2020 au Registre National des Entreprises le 31/12/2020 sous le n° AC032312020.

• Montant de l'augmentation :

2 142 870 DT

• Nombre d'actions à souscrire :

214 287 actions de 10 dinars chacune (majorée d'une prime d'émission totale de 5 357 175 DT) intégralement libérées en numéraire :

- 57 143 actions à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et réservés à TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III.

- 14 286 actions à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et réservés à CAPITAL'ACT SEED FUND.

- 142 858 actions à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et réservés à FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Versement des fonds : compte 25146000000083819672 - ouvert auprès de la banque Zitouna – Agence Ben Arous ZI.

Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III à hauteur de 57 143 actions, au profit de CAPITAL'ACT SEED FUND à hauteur de 14286 actions et au profit de FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA à hauteur de 142858 actions

2020402795SANB2

Augmentation de capital

DISWAY TUNISIE SA

Siège social : 25, Rue 8612 ZI La Charguia 1 Tunis

Capital social : 12.825.190 dinars

MF : 1035831/E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 20 décembre 2019 sous le numéro 19508730 et quittance 117584 dont une copie est déposée au registre national des entreprises sous le numéro 2020125157 en date du 29 décembre 2020, il a été décidé l'augmentation du capital social par compensation du compte courant associé et une partie de l'emprunt obligataire d'un montant de 2.825.190 dinars par la création de 282.519 actions nominatives de 10 dinars chacune.

Dénomination sociale : DISWAY Tunisie SA

Siège social : 25 Rue 8612 Z.I Charguia 1 Tunis

Forme juridique : Société anonyme

Objet social : Vente en Gros du Matériel Informatique

La durée : 99 ans depuis sa constitution 2008

La date et lieu du dépôt des statuts : 17 janvier 2008 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis

Le nombre des actions souscrites contre conversion du compte courant associé et une partie de l'emprunt obligataire est la somme de 282.519 actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2019 a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription relatifs à l'augmentation de capital de la société «DISWAY TUNISIE». En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans ladite augmentation de capital. Cette renonciation s'est traduite par la suppression des droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

La valeur nominale des actions à émettre est de 10 dinars chacune.

Les conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote : tous les actionnaires ont le droit de se présenter aux assemblées générales quelle que soit leur participation au capital pour chaque action correspond une voix.

2020402797SANB2

Notice d'information de l'augmentation du capital de la

Société l'Immobilière Magasin Général «IMG»

Société anonyme

Au capital de 68 050 000 dinars

Siège social : 28, Rue Mustapha Kamel Atatürk - 1001 Tunis

Identifiant unique : 0032792V

N° CNSS : 120528-47

La Société a pour objet :

L'acquisition, le lotissement et l'aménagement de tout terrain à bâtir sur le territoire de la République Tunisienne.

L'édification sur tout ou partie de ces terrains, d'immeubles, d'appartements, villas en série et de grandes surfaces à usage commercial, en vue de leur location ou de leur revente.

Modalité de l'augmentation : selon le projet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8/7/2020 et déposé au RNE le 21/12/2020 sous le numéro AC012152020, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social par compensation de créances certaines et échues de la somme de 30.000.000 dt pour le porter de 68 050 000 dt à 98.050.000 dt et ce par l'émission de 3000 000 actions nouvelles nominatives de dix (10) dinars chacune souscrites en numéraires et libérés intégralement à la souscription.

Preuve de versement : les membres du conseil attestent par le certificat de libération par compensation, approuvé par le commissaire aux comptes, l'existence des créances certaines, liquides et exigibles qui sont affectées à la Société Magasin Général pour la souscription à ladite augmentation.

Droit préférentiel de souscription : l'augmentation du capital a été attribuée exclusivement en totalité à la société mère «Société Magasin Général».

De ce fait tous les autres actionnaires renoncent expressément à leur droit préférentiel.

Droit de souscription : Le délai de souscription a été fixé à 15 jours à partir de la parution de cette notice avec la possibilité de clôturer la souscription par anticipation.

Mise à jour des statuts : Il a été décidé également de mettre à jour l'article six (6) des statuts en cas de réalisation de l'augmentation de capital.

2020402798SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE MAGHREB DISTRIBUTION (MAGDIS)

SARL au capital de 150.000 Dinars

1 rue Slimene Hrairi - Tunis

MF : 426352 L M 000

RC : B17051999

Identifiant unique RNE : 0426352L

1- En vertu de l'acte de cession des parts du 30/8/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 26/9/2019, sous le n°19104121 quittance n°M081411,

2- Du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 22/08/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 26/09/2019, sous le n°19704120 quittance n° M081403,

3- Du dépôt et de la publication au registre national des entreprises en date du 7/11/2019 annonce n° 201960774 bulletin n°218 des exemplaires de tous les documents sus-visés.

Il appert que la société TUMAS a cédé l'unique part qu'elle détenait dans le capital de la société MAGOIS à Madame Amel Rehaiem qui devient associé et qui a été désignée deuxième gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2020T01299SRLB2

Clôture de la liquidation

TUNITRONIC

SARL en liquidation

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : Rue Azouz Rebai Sidi Salah - La Soukra - Ariana

Matricule fiscal : 1019250V/A/M/000

Suivant procès-verbal de d'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2020, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 25/12/2020, sous le n°20508053 Quittance n°M097089, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°2020124056, le 25/12/2020, les associés ont décidé l'approbation des comptes de la liquidation qui ne dégage aucun solde à distribuer à l'exception de la compensation du matériel réformé cédé à Nextplast en contrepartie partielle de la créance de celle-ci, ont prononcé la clôture de la liquidation, ont approuvé la demande de radiation définitive du RNE et donné un quitus entier et définitif au liquidateur.

2020T01301SRLB2

SOCIETE RITEJ DE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 000.000 DT

Siège social : Route de Sousse, 5160 El Jem - Mahdia

Identifiant unique : 1437414A

Suivant assemblée générale tenue le 15 décembre 2020 dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20701409, quittance n° M046616). Il a été décidé :

- L'approbation de la cession des parts sociales en faveur de l'associé actuel et de la nouvelle associée,

- La démission des deux gérants messieurs Mohamed Amine Naceur et Mouldi Naceur et la nomination d'un nouveau gérant unique Monsieur Kamel Naceur;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Suivant actes de cessions de parts sociales en date du 15 décembre 2020 tel qu'enregistré à la recette de finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20101408, quittance n°M046598) :

- Monsieur Mongi Naceur a cédé la totalité des parts sociales soit 25000 parts représentant sa participation totale en faveur de Monsieur Kamel Naceur ;

- Monsieur Mouldi Naceur a cédé la totalité des parts sociales soit 25 000 parts représentant sa participation totale en faveur de Monsieur Kamel Naceur ;

- Monsieur Mohamed Amine Naceur a cédé la totalité des parts sociales soit 25 000 parts représentant sa participation totale en faveur de Monsieur Kamel Naceur acceptant l'acquisition de 20 000 parts et Madame Sourrour Badreddine acceptant l'acquisition de 5 000 parts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cessions de parts sociales a été déposée au registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 2020120858. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 303, annonce n°2020120858.

2020X01854SRLB2

SOCIETE CONFISERIE DONIA

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 600 000.000 DT

Siège social : Route de Sousse Km 3.5160 El Jem - Mahdia

Identifiant unique : 1424861C

Suivant assemblée générale tenue le 15 décembre 2020 dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20701410, quittance n° M046623), il a été décidé :

- L'approbation de la cession des parts sociales en faveur de l'associé actuel et des nouveaux associés.

- La démission du 2ème gérant Monsieur Kamel Naceur et la nomination d'un 2ème nouveau gérant en la personne de Monsieur Mohamed Amine Naceur ;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Suivant actes de cessions de parts sociales en date du 15 décembre 2020 tel qu'enregistré à la recette de finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20101411, quittance n°M046644). Mr. Kamel Naceur a cédé la totalité des parts sociales soit 80 000 parts représentant sa participation totale en faveur de :

- Monsieur Mongi Naceur : 28 800 parts ;

- Monsieur Mohamed Amine Naceur : 25 600 parts ;

- Monsieur Mouldi Naceur : 25 600 parts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cessions de parts sociales a été déposée au registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 2020120834.

La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 303, annonce n°2020120834.

2020X01855SRLB2

SOCIETE SMART LOGISTIQUE DU SAHEL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 80 000,000 DT

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, 5160 El Jem - Mahdia

Identifiant unique : 1568574T

Suivant assemblée générale tenue le 15 décembre 2020.dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20701413, quittance n° M046672). Il a été décidé :

- L'approbation de la cession des parts sociales en faveur des nouveaux associés,

- La démission du 2ème gérant Monsieur Kamel Naceur et la nomination d'un 2ème nouveau gérant en la personne de Monsieur Mouldi Naceur ;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Suivant actes de cessions de parts sociales en date du 15 décembre 2020 tel que enregistré à la recette de finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (Enregistrement n°20101412, quittance n°M046661), M. Kamel Naceur a cédé la totalité des parts sociales soit 4 000 parts représentant sa participation totale en faveur de :

- Monsieur Mohamed Amine Naceur : 2 000 parts ;

- Monsieur Mouldi Naceur : 2 000 parts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cessions de parts sociales a été déposée au registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 2020120844.

La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 303 annonce n°2020120844.

2020X01856SRLB2

Société MONACO AGRO

Société à responsabilité limitée

Au capital de 515 700.000 DT

Siège social : Route de Sousse Km 3,5160 El Jem - Mahdia

Identifiant unique : 1102985A

Suivant assemblée générale tenue le 15 décembre 2020, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20701407, quittance n° M046582), il a été décidé :

- L'approbation de la cession des parts sociales en faveur de l'associé actuel et de la nouvelle associée ;

- La démission de Monsieur Mongi Naceur et la nomination de Monsieur Kamel Naceur nouveau gérant;

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts.

Suivant actes de cessions de parts sociales en date du, 15 décembre 2020 tel que enregistré à la recette de finances El Jem en date du 15 décembre 2020 (enregistrement n°20101406, quittance n° M046581). Monsieur Mongi Naceur a cédé la totalité des parts sociales soit 14 325 parts représentant sa participation totale en faveur de :

- Monsieur Kamel Naceur : 11 460 parts;

- Madame Sourrour Badreddine : 2 865 parts.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cessions de parts sociales ont été déposées au registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 2020120869.

La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 17 décembre 2020 sous le numéro 303, annonce n°2020120869.

2020X01857SRLB2

Etablissement Ben Amar et Cie

SARL au capital de 60.000D

Matricule Fiscal : 18424M

Identifiant Unique : 0018424M

Adresse : Route El Ain km 6 Sfax

Suite au procès verbal extraordinaire tenu le 31 octobre 2020 et enregistré à la recette des finances El AIN Sfax le 17 novembre 2020 reçu n°M043522 enregistrement n°20501965, Il a été décidé d'arrêter les activités de la société et de nommer Messieurs : M'hamed Gouiaa et Najib Ben Amar les liquidateurs.

Une copie de ce procès a été déposée au centre du registre national des entreprises à Sfax et ce le 20 novembre 2020 reçu n°2020109700.

Touts créancier doit présenter les justificatives des ses créances dans les 21 jours de cette publication à l'un des liquidateurs à l'adresse route el Ain km 6 Sfax.

2020X01861SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Cession de Parts Sociales & Nomination de la nouvelle Gérante

DARLINGETTE

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au Capital Social de 20.000 Dinars

Siège Social : Complexe Commercial et Touristique "MARSAOUI "

20, Avenue Habib Bourguiba 2026 Sidi Bou Saîd

Identifiant Fiscal : 1399761 C

R-C : B0187752015

Suivant Contrat de Cession de Parts Sociales établi le 26/11/2020 enregistré à la recette des Finances de La Marsa le 02/12/2020, Quittances n°M113847 et n°M113851 Enregistrement n°20106535 et n°20106536 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous numéro de dépôt de déclaration 000025497/2020 en date du 29/12/2020, il appert que Madame Fatma Bent Abdellatif HAMMAR épouse ZRIBI a vendu, cédé et transporté avec toutes les garanties ordinaires la totalité des 200 parts sociales composant le Capital Social de DARLINGETTE Suarl et ce à Madame Amal Bent Ali Ben Ahmed EL JABBARI épouse BEN HAMZA qui a été nommée Gérante en remplacement de l'ancienne Gérante Cédante Madame FATMA HAMMAR épouse ZRIBI.

2020R02879SRUB2

AUTRES SOCIETES

Election des membres du conseil d'administration

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles Ennejma d'es Volailles - Sousse

MF : 0455952V

Suivant PV du conseil d'administration en date du 24/12/2020, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 26/12/2020, sous n°20703646, Quittance n°057198. Il a été mentionné : la nomination des membres du conseil d'administration comme suit :

Président : Abdelhafidh Hafsa

Trésorier : Mokhtar Ben Hassine

Vice Président : Abdelkarim Ladhaari

Secrétaire général : Ismail Zanina

Membres : Abderazek Hamila - Fethi Belhaj Ammar.

RNE : reçu n°2020124792 en date du 29/12/2020.

2020S01446SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Don d'un fonds de commerce

Par acte notarié enregistré à la recette des finances Sijoumi le 15/12/2020 Quittance n°M078389. Abir Al-Bahri a fait don à Marwan Al-Tabouri le fonds commerce dans local situé au 54 Rue Al Nakheel Al-Zahrouni qui sert dans la coiffure et la cosmétique.

Les oppositions se font dans les 20 jours après publications au journal officiel au local de fonds de commerce chez le donneur.

Cette annonce a été publiée au Journal Dar Assabah le 29/12/2020.

2020T01295FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte notarié enregistré à la recette des finances Sijoumi le 15/12/2020 le Quittance n°M078395. Marwan Al-Tabouri a donné à Abir Al-Bahri le fonds commerce dans local situé au 54 bis Rue Al Nakheel Al Zahrouni qui sert de Pharmacie.

Les oppositions se font dans les 20 jours après publications au journal officiel au local de fonds de commerce chez le donneur.

Cette annonce a été publiée au Journal Dar Assabah le 29/12/2020.

2020T01296FCCC2

Vente de fonds de Commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 15/12/2020 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9 le 25/12/2020 sous n° 20204258 quittance n°80718 Madame Rahma Ghariani titulaire de la carte d'identité nationale n° 09016112, a vendu à madame Nehla Teguez titulaire de la carte d'identité nationale n° 07390647, le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels, exploité entant que local d'esthétique et location des robes de mariage sise à 6 rue Saleh Ben Youssef El Menzah 9 « A » Tunis, Moyennant un prix de quatre vingt quinze mille dinars (95.000.000).

Toute opération doit être adressée à l'acquéreur élu à l'adresse du fonds de commerce, 6 rue Saleh Ben Youssef El Menzeh 9 « A » Tunis. Dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal « Echourouk » du 29/12/2020.

2020T01302FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 15/12/2020 enregistré à la recette des finances de l'avenue Taieb Mhiri Nabeul le 18/12/2020 sous n° 20204010 quittance n° M078384 Mr El Khmir Khayreddine CIN n° 06359409 gérant de la société Express Mrket RAWEN a vendu à Mr Sami Bayar CIN n° 06409550 tout le fonds de commerce exploité pour commerce produits alimentaires par détails et tous commerces situé au n°35 rue Ladhikiya Nabeul.

Toutes les oppositions doivent être chez le vendeur à son adresse n° 30 rue Habib Bani Korba dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT

Cette annonce est parue au journal La presse du 31/12/2020.

2020T01303FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 22/12/2020 signé et enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen le 25/12/2020; numéro de quittance M085645 ; numéro d'enregistrement 20204852 : Mourad Ben Abdallah Ben Ali Bouzidi demeurant à n°45 rue Amen cité Ettadhamen Ariana a vendu à Isam Ben Mouhamed Salah Ben Moustafa Rizgui demeurant avant à n°42 et maintenant à rue Abdalah Elmourjani cité Enasser mnihla Ariana le fonds de commerce au rue Farhat Hached n°17 cité Eljoumhouriya Mnihla Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels correspond à la vente de chaussures.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à Isam Ben Mouhamed Salah Ben Moustfa Rizgui dans un délai ne dépassant pas les 20 jours de l'apparition de la présente annonce au journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : avant à n°42 et maintenant à rue Abdalah Elmourjani cité Enasser Mnihla Ariana.

La présente annonce a été publiée au journal Echourouk le 30/12/2020.

2020T01304FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par le Maître Mahmoud Rihane et le Maître El Fehri Benyaala notaire au district du tribunal de 1ère instance de Médenine en date du 14/12/2020 Mr Mongi Ben Habib El Borji CIN n°0356902 sis à l'avenue 2 Mars 1934 immeuble UGTT Houmet Souk Jerba a fait donation à son fils Amine Ben Mongi El Borji CIN n°09111442 sis à Sadghiène Jerba tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité comme pharmacie située à l'avenue 2 Mars 1934 immeuble UGTT Houmet Souk Jerba et enregistré à la recette des finances Houmet Souk Jerba le 15/12/2020 quittance n°M086945.

Toutes oppositions seront déposées chez Mr Amine El Borji à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal El Maghreb du 27/12/2020.

2020T01306FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette de finance de Zaghouan Le 16/12/2020 Quittance N° 67553 d'enregistrement 20203820 ELADIB RAMI a vendu à ELADIB AZIZA tout le fonds de commerce de buvette sise à cité avenue AIN ELBATRIYA ZRIBA ZAGHOUAN.

Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT

Cet avis a été publié au journal ECHOUROUK du 24/12/2020 .

2020T01307FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/12/2020 et 25/12/2020, enregistré à la Recette des finances El Menzah VI le 28/12/2020 sous le numéro 20207192 quittance N° M112134 ; la société Saint-Algue a cédé à Madame Thouraya Bent Ahmed ben Marzouk épouse Talbi la totalité d'un fonds de commerce sis à 43 avenue Mouawia Ibn Abi Sofiene El Menzah V qui a pour activité soins et esthétiques.

Une copie de l'acte est déposée au cabinet maitre Boutheina Bouraoui Avocate à la cour de cassation.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au cabinet de l'avocat Maitre Samir Ben Rejeb sis à 21, Avenue des états Unis d'Amérique - le Belvédère -1002 Tunis dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au J.O.R.T sous peine de forclusion.

Un AVIS similaire a été publié au journal le temps le 31/12/2020.

2020T01309FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/12/2020 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 22/12/2020 sou le n° 20206345 quittance n° 93958 Mr Mahjoub Troudi CIN n° 07754609 a vendu à Mme Latifa Bejaoui CIN n° 00179127 tout le fonds de commerce sis à l'avenue Khaled Ibn Walid Zouaydia Laaouina exploité pour commerce et vente des fruits secs.

Les oppositions seront recevables chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 01/01/2021.

2020T01310FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 09/12/2020 et enregistré à la Recette des Finances rue Nelson Mandela à Tunis le 24/12/2020, sous le n° 20203491, quittance n° 72907, Monsieur Mohamed Lamine Ben Mohamed El Mokhtar a vendu à Monsieur Walid Ben Abdessattar El Mhamdi, la totalité d'un fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à l'angle de l'avenue de la Liberté n° 6 et la rue Nelson Mandela n° 3, à Tunis, exploité en tant que boulangerie et pâtisserie.

Les oppositions doivent se faire dans un délai de vingt jours, à partir de la parution du présent avis au JORT, au cabinet de Maître Mohamed Moncef Lassoued, avocat, sis au 01, rue de Palestine, 1er étage, escalier B, Tunis 1002.

Cet avis a fait l'objet d'une publication au journal « Le Quotidien» paru le dimanche 27/12/2020.

2020T01311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Jedeida daté du 28 décembre 2020 n° 20200788 reçu n°M027458 Mr Nabil Trabelsi a vendu à Mr Ala Eddine Dridi, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis Avenue Habib Bourguiba Jedeida en tant que Café nommé Elyassamine.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de République Tunisienne entre les mains de vendeur Nabil Trabelsi à son domicile sis à cité Hached Jedeida.

Cette annonce a été publiée dans un journal « Echourouk » le 31/12/2020.

2020T01312FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé en date du 11/12/2020 enregistré à la recette des finances Sidi Hacine en date du 24/12/2020 quittance n°M080261 enregistrement n°20203714 la Société Marghadi M.F n° 1307846Z représentée par Mr Talel Rezgui CIN n°07807417 a vendu à Mr Mohamed Ali Ben Larbi Ouji CIN n° 04610967 tout le fonds de commerce destiné à la vente de produits alimentaires en détails situé au n°10 rez-de-chaussée de l'immeuble (A) résidence El Hakem 4 cité El Waha El Agba Tunis.

Toute opposition devra se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 01/01/2021.

2020T01315FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 22/12/2020 sous le n°20206379, quittance n°M094322, la SOCIETE GENERAL VOLAILLE SUARL, siège social : 85 cité Elbassatine, les Jardins de l'Aouina 2046 la Marsa Tunis, Identifiant Unique 1377604Y, a vendu à la SOCIETE DES ABATTOIRS DES VOLAILLES SARL, siège social km3 route Tunis Korba, Identifiant Unique n°0388354Y, la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des viandes de volailles frais et ses dérivés sis à 85 cité Elbassatine, Les jardins de l'Aouina 2046 la Marsa Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de la Société des Abattoirs des Volailles «SAVOL», et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 31/12/2020 au journal le Quotidien.

2020R02855FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit le 3/11/2020 et enregistré à la recette des finances Testour en date du 4/12/2020 reçu n°M014354 n° d'enregistrement : 20201146, Monsieur Atef Ben Hsin Ben Taher Soltani demeurant à cité El Andalos Testour, a vendu à monsieur Kais Ben Hsin Ben Taher Soltani demeurant à cité El Andalos Testour, la totalité du fonds de commerce exploité comme café, son adresse rue de l'Environnement Testour, Béja.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées auprès de l'acheteur dans le délai légal fixé à 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal «Le Quotidien» le 26/12/2020.

2020R02861FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/12/2020 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 22/12/2020 sous n°20202375 reçu n°MO91617 Meki Ben Abdelhamid Elkerchaoui titulaire de la CIN n°00338224 a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des vêtements prêt-à-porter avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue Abou Elkacem Chebbi Zarzis à Marwa Bent Salem Zouagha titulaire de la CIN n°09142247.

Les oppositions doivent se faire devant le vendeur Meki Ben Abdelhamid Elkerchaoui sis à Elgribiss Zarzis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée le 26/12/2020 au journal Achourouk.

2020R02863FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notariat conclue par Maître Rezgui Rabeb et son confrère daté le 11/12/2020 enregistré à la recette des finances de Mourouj par le biais du journal mensuel du premier notaire, il apert que Mr Hali Moustapha, n° C.I.N 00221169, fait donation à ses fils Mr Hali Sami, n° C.I.N 05142245 et Hali Mondher n° CIN 00217267. Tout le fonds de commerce sis à 40 rue d'Espagne Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels sous l'identité fiscale 654373/M, destiné au moulin des épices.

Tout opposition doit être faite entre les mains de Maître Rezgui Rabeb, Notaire, sis à immeuble Challekh Mourouj 4 dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet acte est publié au Quotidien le 30/12/2020.

2020R02864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Fouchana, le 22/12/2020 sous n°20204660, reçu n°M071609, Mr Aymen Ben Abdelmajid Jamaaoui, titulaire de CIN n°0710569 a cédé à Mr Hamdi Ben Mouldi Ayari titulaire de CIN n°07111063 et Mr Sami Ben Mohsen Ayari titulaire de la CIN n°07160253, la totalité du fonds de commerce du local situé à Av de Liberté Fouchana en activité de vente des poissons.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au local de fonds de commerce sis Av de Liberté Fouchana, dans un délai de 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été déjà publié à Echourouk le 26/12/2020 reçu n°20/24314.

2020R02868FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 9 décembre 2020 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 11 décembre 2020 sous le n°20202304, quittance n°MO89371, la société décor cuisine enregistrée au registre de commerce au tribunal de première instance sous le n°1401929G demeurant à la route Ben Guerden 0.5 km et Zarzis son mandataire Monsieur Nizar Ben Amer Magouri CIN 05720904 délivrée à Tunis le 3 Janvier 2000, a vendu à la société du sud pour la décoration et l'ameublement enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1612861B, demeurant à la route Ben Guerden 01 km, Zarzis, son mandataire Monsieur Nizar Magouri, mentionné cité ci-dessus, l'ensemble de fonds de commerce avec ses éléments matériels et immatériels exploités en société demeurant à la route Ben Guerden 0.5 km Zarzis 4170.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Le Temps" et "El Sabah" le 22/12/2020 sous la référence PM201261.

2020R02869FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 9/12/2020 enregistré à la recette des finances de Ghardimaou le 17/12/2020 quittance n°M036211, n°20201401 d'enregistrement, Mr Mayser Ben Sadok Ben Salah Fadhlaoui, cède à Mr Walid Ben Sadok Ben Salah Fadhlaoui, le fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Ghardimaou, destiné pour tous genres de commerce (Café Catégorie un) et ce avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication au Jort entre les mains de Maître Sadok Lamine Sediri Avocat à la cour de cassation à son Etude sis à la Rue des Jasmins n°8 Jendouba.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 25/12/2020.

2020R02871FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation d'un fonds de commerce émis dans un acte notarié daté le 24 décembre 2020 conclu par maître Rezgui Rabeb et son confrère enregistré à la recette des finances d'Al-Mourouj par le biais du journal mensuel du premier notaire selon la loi à laquelle Mme. Mabrouka Wesleti CIN numéro 00136748 a donné à son fils Riadh Wesleti cin numéro 00156920, un fonds de commerce sis à 03 rue de Paris Ben Arous, sous IF 0883246/F destiné à la vente des fruits secs.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Rezgui Rabeb le Notaire; sise à immeuble Challekh Mourouj 4 dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet acte est publié au Quotidien le 31/12/2020.

2020R02872FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 01/12/2020 quittance M085334, n°d'enregistrement 20204282. Mr Abdelfatteh Ben Salah titulaire de la C.I.N 0°02784767 a vendu à Mr Riadh Chaffei titulaire de la C.I.N n°09120474, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente, parallélisme et réparation des pneux ,sis à Swani Houmt Souk Djerba, dans la totalité de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être présentées au bureau d'avocat maitre Abdelkarim Aroua sis à 12 rue Taher Battikh Houmt Souk Djerba dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 24/12/2020.

2020R02873FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Boumhal en date du 14/12/2020 sous le numéro 20202960 quittance M049767; Monsieur Lotfi Hamami demeurant 29 rue Belhsan Chadli Hammam Lif a

vendu à Monsieur Karim ben Chadli Mekni, demeurant 19 rue Belhsan ben Hazem, Ezzahra la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et à la location des cassettes vidéos (vidéotec) avec ses éléments corporels et incorporels, sis au 41 rue 14 janvier 2011, Boumhal ben arous, au prix de 4500.000 dinars déposés entre les mains de maitre Mathlouthi Chokri, jusqu'à l'expiration du délai légal.

Toute opposition sera effectuée entre les mains de maitre Mathlouthi Chokri à son cabinet sis au 39 avenue Habib Bourguiba Tunis appart 14 troisième étage, dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au quotidien «Essahafa » du 26/12/2020.

2020R02876FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant ASSP du 16/12/2020 enregistré à la RF de Bouargoub le 22/12/2020 quit M023671 enreg n° 20200789 a été conclu la vente de fonds de commerce de magasin des produits alimentaires généraux sis à la rue de l'Environnement Bouargoub Nabeul de Mme Fatma Dhahri titulaire de la CIN 01846010 à Mr Slim Mrabet titulaire de CIN 09847224.

Les oppositions seront présentées au siège social du magasin des produits alimentaires généraux à la rue de Taib el Mhiri Bouargoub Nabeul dans un délai de vingt jours.

Ce présent a été publié au journal Achourouk le 29/12/2020.

2020R02883FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 2/12/2020, enregistré à la recette des finances de Monastir le 10/12/2020 sous n°20205963 Mr Ahmed Chaabene, C.I.N numéro 06853381, son adresse : Rue Vienne, Essouani, Monastir, vend et cède à Mr Fraj Sikma, C.I.N numéro 06999430, le fonds de commerce de local situé à l'Avenue Ali Bourguiba Skanes, Monastir, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront destinées chez Mr Fraj Sikma à son adresse située à cité El Omrane 5000 Monastir.

2020S01445FCCC2

Don d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de don en date du 23/12/2020 et enregistré à la recette des finances Kalaa Kbira Sousse le 25/12/2020 quittance n°050221, Me Hatem Ben Mohamed Ben Hdhili Jaayet, CIN n°05526768 à effectuer donation à Mme Nabiha Bent Ali Ben Mohamed Esghayer, CIN n°0844139, la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des pièces de recharge automobiles identifiant unique n°0966430M, situé à la rue Elfanen Mohamed Abdlwaheb cité Elgodrane Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds.

2020S01447FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Sousse le 25 décembre 2020 reçu M056686, n° d'enregistrement 8525851 Mr ABBES BEN SALEM CIN n° 0843661 a vendu à Mr MAHMOUD BERRIRI CIN n° 09255436 le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels, moraux et exploité pour tous types de commerce situé à rue Khalifa Karoui Khzama Ouest Sousse.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au journal Officiel de République Tunisienne

Cette annonce a été insérée au journal le quotidien le 30 décembre - 2020.

2020S01451FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à El Menezh 6, en date du 22/12/2020, quittance n°M109674, enregistrement n°20206988, la société Z&Z au matricule fiscal n°1230149J représentée par son gérant Monsieur Lasâad Adem Ben Mohamed Ben Mohamed Walha titulaire de la CIN n°05257797, a vendu la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de l'Immeuble situé à l'avenue de la Liberté El Menzeh 5 - Tunis d'une superficie de 169 m², à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z.

Les oppositions se font au bureau du comptable Mr Kais Bousaid sis à la rue Imam Bakri n°11, Montplaisir - 1073 Tunis.

Cette annonce est parue aux journaux "le Quotidien" le 26/12/2020 et "Echourouk".

2020X01849FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à El Menzeh 6, en date du 22/12/2020, quittance n°M109674, enregistrement n°20206988, la société Z&Z au matricule fiscal n°1230149J représentée par son gérant Monsieur Lasâad Adem Ben Mohamed Ben Mohamed Walha titulaire de la CIN n°05257797, a vendu la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à l'avenue de la Liberté El Menzeh 5 - Tunis d'une superficie de 169 m², à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z.

Les oppositions se font au bureau du comptable Mr Kais Bousaïd sis à la rue Imam Bakri n°11, Montplaisir - 1073 Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 24/12/2020.

2020X01852FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat privé daté le 9-11-2020 enregistré à la commune Kasserine en 9-11-2020 n° M076921, il a été procédé à la vente de la part de Monsieur Tarek Ben Elazouzi Ben Bachir Bouazzi domicilié à Kasserine, au profit de Nidhal Ben Taieb Ben Moktar Rhimi domicilié à Kasserine de la totalité du fonds de commerce existant avenue 14 Janvier 2011 Kasserine destiné café la rosa au détail avec tous ses facteurs physiques et moraux. Les oppositions

sont reçues au cabinet de maître Ramzi Bouazzi sis à Kasserine dans un délai ne dépassent pas les vingt jours 20 jours à compter de la date de sa publication au Journal Official de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk et Le Quotidien le 22-11- 2020.

2020X01853FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/12/2020 enregistré à la recette des finances Sfax le 24/12/2020 n° de quittance M115785 n° d'enregistrement 20204164, le sieur Ali Msalemi C.I.N 01024204 sis à la route de Tunis km 2,5 Sfax a vendu au sieur Badii Thifawi C.I.N 11869180 demeurant à Bouhajla Kairawen la totalité du fonds de commerce exploité au commerce situé à Arwika avenue 7 novembre 151 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être effectuées chez le Maître Hichem Ben Abbes Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax. M.F 000 PA1011863 k. dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal "Achourouk" le 29 décembre 2020.

2020X01858FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce rédigé par maître Amine Ben Hmida, l'avocat près la cour d'appel de Sfax portant la légalisation des signatures à la commune et enregistré à la recette fiscale des finances, route El Ain - Sfax le 27 novembre 2020, quittance numéro 044423, Mr Wael Ben Abdelaziz Bouhamed titulaire de la carte d'identité nationale numéro 11075627 et demeurant à la route Habib Bourguiba n°17 El Ain Sfax rue Baglidad n°9 El Ain Sfax a vendu à Mr. Moez Daoued l'ensemble du fonds de commerce exploité au local situé à la route El Ain Km 6 Sfax comportant l'activité de fabrication et vente des gâteaux et pâtisserie traditionnelle.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 12 décembre 2020.

Les oppositions sur le prix s'effectueront dans vingt jours au plus tard à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du maître Amine Ben Hmida, l'avocat près la cour d'appel, bureau sis à la rue Habib Maazoun Immeuble Borji, premier étage, bureau numéro 13 dont copie dudit acte a été déposée.

2020X01859FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 24/12/2020 enregistré le 29/12/2020 quittance n°M087470 n° d'enregistrement 20204057, Mr Melek Haddar a vendu à Mme Yosra Njeh tout le fonds de commerce sis à la route de Saltenia km 7 Merkez Lajmi Sfax avec tous ses éléments matériels et incorporels exploité pour la vente du meuble.

Toutes oppositions seront reçues, dans le délai légal à la demeure de Mme Yosra Njeh sis à la rue 5 août n°205 Sakiet Ezzit Sfax.

Une annonce de cette vente a été publiée aux journux Echourouk du 31/12/2020 et le Quotidien du 31/12/2020.

2020X01860FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de contrat de vente daté le 23/12/2020 enregistré auprès de la recette des finances de Gabès le 23/12/2020 sous n°M054877 quittance n°20207697, Mme Sahbia Hzami résidante à la rue Elhaddada n°122 Gabès a vendu à Mme Eslem Farhat résidante à Chatt Essalem Gabès le fonds de commerce «CAFE LAPRIMA» situé à la rue Sadok Laswad Chatt Essalem Gabès avec tous les éléments corporels et incorporels. Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette vente au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 26/12/2020.

2020X01862FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Diar Al Wafa Sfax le 29-12-2020 sous numéro 20206591 quittance n°M092088 rédigé par Maître Mohamed Mrabet avocat Sfax, Mr Sghuiri Amin CIN n°08886965 du 26-11-2008, demeurant à la route de Gabès km 9 Thyna Sfax, a vendu à Mr Ben Farhat Mohamed CIN n°05386432 du 29-3-1997, demeurant à la rue 7 Novembre n°4 Bis El Ain Sfax, la totalité du fonds de commerce sis au local situé à la route Manzel Chaker km 0.5 Sfax, exploité en tant que vente de fruits secs. Les oppositions se font entre les mains Maître Mohamed Mrabet, demeurant à immeuble Palmarium 3 bloc D 1er étage Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le domicile élu est du ressort du tribunal à la route Manzel Chaker km 0.5 Sfax.

Cette annonce a été publiée le 31-12-2020 au journal Achourouk et au journal Le Quotidien.

2020X01864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/12/2020 enregistré à la recette des finances Sfax le 25/12/2020 n° de quittance M116404 n° d'enregistrement 20204204, le sieur Badii Thifawi C.I.N 11869180 demeurant à Bouhajla Kairawen a vendu à madame Ibitssem Chaari C.I.N 05332536 demeurant à Arwika n°141 Sfax la totalité du Fonds de commerce exploité au commerce situé à Arwika avenue 14 Janvier n°141 Sfax.

Toutes les oppositions doivent être effectuées chez le Maître Hichem Ben Abbes Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax. M.F 000 PA 1011863 k dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal "Achourouk" le 31 décembre 2020.

2020X01866FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 29/12/2020 et enregistré à la recette des finances de la route de Tunis Sfax le 30/12/2020, sous le numéro quittance M087875 et numéro d'enregistrement 20204094, Madame Ksibi Khouloud a vendu à Monsieur Ahmed Gargouri, la totalité du fonds de commerce exploitant l'activité d'un café, sis à la route de Tunis km 02 Kassas Chaaben Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours au local à l'adresse de la vendeuse.

Un extrait a été publié au Journal Chourouk du 01/01/2021.

2020X01867FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8-12-2020 et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Echebbi à Sfax le 22-12-2020 quittance n°M115368 enregistrement n°20204131, Monsieur Saber Ben Moncef Ghamgui, né le 24-8-1971, titulaire de CIN n°05280190 délivrée le 6-10-2012, demeurant à la résidence Carthage, Sidi Dhrif Tunis, son identifiant unique n°0503449C a cédé et vendu au profit de la société Happy Ness (SARL) ayant son siège social sis à la route Gremda km 2,7 Immeuble Kortoba 3027- Sfax, Identifiant Unique n°1240373 W, représentée par son gérant, Monsieur Saber Ghamgui, la totalité du fonds de commerce représentant une parfumerie, et exploité au local n°44 ouvrant à l'ouest, sis Immeuble El Manar Rue Patrice Lumumba Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel conformément à l'article 193 du CC, entre les mains de l'acheteur Happyness à son siège social sis à la route Gremda km 2,7 Immeuble Kortoba 3027- Sfax, où il est possible aussi de consulter une copie du contrat de vente précité.

Le présent avis est publié au journal quotidien Essabeh du 01-01-2021.

2020X01868FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 8-12-2020 et enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Echebbi à Sfax le 22-12-2020 quittance n°M115370 enregistrement n°20204132, Monsieur Saber Ben Moncef Ghamgui, né le 24-8-1971, titulaire de CIN n°05280190 délivrée le 6-10-2012, demeurant à la résidence Carthage, Sidi Dhrif Tunis, son identifiant unique n°0503449C, a cédé et vendu au profit de la société Happy Ness (SARL) ayant son siège social sis à la route Gremda km 2,7 Immeuble Kortoba 3027- Sfax, Identifiant Unique n°1240373 W, représentée par son gérant, Monsieur Saber Ghamgui, la totalité du fonds de commerce représentant une parfumerie, et exploité au local n°42 ouvrant à l'ouest, sis Immeuble El Manar Rue Patrice Lumumba Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions contre cette vente sont recevables durant les vingt jours à partir de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel conformément à l'article 193 du CC, entre les mains de l'acheteur Happyness à son siège social sis à la route Gremda km 2,7 Immeuble Kortoba 3027 - Sfax, où il est possible aussi de consulter une copie du contrat de vente précité.

Le présent avis est publié au journal quotidien Essabeh du 01-01-2021.

2020X01869FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 18/12/2020 enregistré le 22/12/2020 sous le numéro 20204686 quittance n°MO84505 La Société meuble El AREM son identité unique n°E0891699 a vendu à Mervet Essamet C.I.N : n°08181061 et Hajeur Guidara C.I.N : 08416989 le fonds de commerce exploité dans le local situé à la route de Bizerte km9- 2094 El Mnihla Ariana. Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T au domicile de Maître Mohamed Bradai Rue Léopold Senghor Imm Karray - 4ème étage Sfax. Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 30/12/2020.

2020X01870FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des finances Abouelkassem Chebbi Sfax sous n°20204174 en date du 24 décembre 2020, et quittance n°M115908 le Sieur Thebet Ben Said Ben Said Ben Monsour Damak, CIN n°01276743 délivrée le 19/7/2001, domicilié à la Rue Elmahdi n°27 Sakiet Eddair Sfax, agissant en son propre nom et en tant que mandataire de ses frères Mohamed Ben Said Damak CIN n°01262972, Sahira Bent Said Damak, CIN n°05243708 et Lamia Bent Said Damak CIN n°05242491, en vertu des procurations, a vendu au Sieur Walid Ben Hédi Ben Mohamed Mbarek, CIN n°08795597 délivré le 9/01/2004, domicilié à la Route de Gabès km 7 Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires sis à Souk Eljadid n°13 Beb Jebli Sfax, la dite vente concerne tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce.

Les oppositions sont recevables au cabinet du Maître Becem Ketata avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba. Immeuble Intilaka 2 Sfax, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal quotidien «Achourouk» en date du 30 décembre 2020.

2020X01872FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat sous seing privé légalisé le 18/12/2020 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 22/12/2020 sous le numéro 20205147 Quittance n°M067577, M. Najeh Ben Ahmed Lahmar demeurant au 58 Rue El Montazeh Dar Fadhal le Soukra a vendu à la société SENSO sise au 6D Flamingo Center Les Berges du Lac 1 - 1053 La Marsa Tunis, tout le fonds de commerce, sis au local n°65 Av. Habib Bourguiba Mégrine, destiné à l'exploitation d'une Cafétéria, d'un Fast-food et aussi pour la production et vente des pâtisseries et des glaces

de tout genre. Les oppositions se font au cabinet de maître Amel Bouzouita Bur 3/7 Im. Narcisse Av. du Japan Montplaisir 1073 Tunis, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Alchourouk du 30 décembre 2020.

2020402769FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé de 27/4/2016 enregistre à la recette des finances du Hammamet enregistrement n°M068361, n°16202633 daté le 22/6/2016. Mme Aicha Rassai a vendu à Mr Adnen Laroussi tout le fonds de commerce situé à l'Av. Hédi Ouali Hammamet 8050. les oppositions sont acceptées chez l'avocat maître Hind Haouel sis à l'Av. de la République Hammamet est faite aux journaux Assahafa et la Presse le 28/12/2020.

2020402771FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 21/12/2020 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis sous le numéro : 20203195, reçu numéro : M060318, Ghazi Ben Mohamed Riadh Ben Okhtar Ghali titulaire de la carte d'identité nationale numéro 10024234, a vendu tout le fonds de commerce de salon de thé portant le nom commercial «PRESTIGE» enregistré au Registre National des Entreprises sous le numéro : 1694028B et situé au 03 rue des entrepreneurs -1000 - Tunis avec tous ses éléments matériels et moraux, à Monsieur Mohamed Haikel Mansouri titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08335078.

Les oppositions doivent être présentées chez l'acquéreur Monsieur Mohamed Haikel Mansouri au 03 rue des entrepreneurs - 1000 - Tunis au plus tard vingt jours de la publication du présent texte au journal officiel de la République Tunisienne.

2020402774FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/11/2020 enregistré à Ras Jebel le 14/12/2020 enregistrement n°20203018 quittance n°M060239 madame Rim Wislati n° CIN 05667998 a cédé à madame Ghada El Farkh n° CIN 08938046 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue El Bechir Said Metline Bizerte et qui est consacré comme pharmacie

Les éventuelles oppositions peuvent être adressées à la vendeuse madame Rim Wislati siégeant à la pharmacie sise à la rue El Bechir Said Metline Bizerte dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT

Cet avis est aussi publié au journal "Al Chourouk" du 22/12/2020.

2020402779FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Mornaguia le 28/12/2020 sous le numéro 20202116 quittance n°M050785 rédigé par maître Fatma Arfaoui avocate à la cour de cassation sis dans le centre urbain du nord, international city centre tour du bureaux cinquième étage, bureau numéro B06 Madame Sofia Al-Mukhtar Ben Salem Al-Ayadi a vendu à Mr Romdhan Ben Al-Habib Ben Abdesslem Hamzawoui le fonds de commerce destiné à l'activité de boulangerie situés à Hamaim Mornaguia.

Toutes les oppositions doivent être adressées au domicile de la vendeuse du madame Sofia Ayadi sis à la rue Yoghourta Bardo et au local de fonds de commerce vendu sis à Hamaim Mornaguia dans un délai minimum de vingt jours (20 jours) à partir de la parution au jort. Cet avis a été publié au journal le Quotidien de date du 30/12/2020.

2020402780FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 4 novembre 2020 enregistré à la recette des finances du Bardo le 22 décembre 2020 sous quittance n°M76473 numéro d'enregistrement 20203936, Mme Radia Mejri a vendu à Monsieur Mohamed Ali Boughdiri le fonds de commerce sis à la rue Taher Sfar le Bardo Tunis.

Les oppositions ont lieu chez maitre Salma Azouzi 20 avenue des Etats-Unis Le Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT.

Les publications ont été faites le 29 décembre 2020 au journal Assabah page 12 Le Temps.

2020402783FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3 septembre 2020 enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 11/9/2020 quittance n°03731.

Mr Abdessattar Ben Farhat Ben Younes Ben Ghorbal titulaire de la CIN n°00065732 a fait donation au profit de son fils Mr Walid Ben Ghorbal titulaire de la CIN n°07025066 de tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels et sis à l'adresse suivante : Rue d'Allemagne n°8 Tunis ; et ce pour l'exercice de l'activité de commerce de vêtements et prêt-à-porter. Mr Walid a accepté cette donation de façon inconditionnelle et sans restrictions.

Les oppositions peuvent être envoyées- le cas échéant à l'adresse susmentionnée du Fonds de Commerce, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cet avis au Journal Officiel.

Cet avis a été publié au journal Achourouk en date du 29/12/2020.

2020402784FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P du 02/12/2020, enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 11/12/2020 quittance n°M061550 enregistrement n°20202618, Adel Ben Hammouda Ouni, CIN n°00333862, a vendu à Mahdi Ben Ridha Khiari, CIN n°09785154, la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments

corporels et incorporels destiné à la vente de tous commerce, situé à la rue El Ghiryani n°01 Tunis. Toute opposition devra se produire entre les mains du vendeur Adel Ben Hammouda Ouni, sis à la rue El Ghiryani n°01 Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Un extrait de cette annonce a été publié au journal Al chourouk le 30/12/2020.

2020402785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 28/12/2020 enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 29/12/2020 quittance n°M033537 enregistrement n°20201426 Mr. Nabil Ben Mohamed Ben Elhaich a vendu à Mr. Hassen Bourgou un fonds de commerce situé au 02 Rue Mohamed El Fazari cité el Fouz el Mourouj 5 - 2074 Ben Arous prix trois milles dinars, d'un local destiné à une utilisation dans le commerce en détail de la vente des téléphones portables d'occasion, ses accessoires et de l'informatique.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur à son domicile élu Maître Khazri Fathi n°90 Rue Dr. Kassab Jedaida La Manouba et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 31 décembre 2020.

2020402786FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 24/12/2020 (Quittance 110934). Mr Atef Ben Hlila a vendu à Mr Walid Tlijani la totalité du fonds de commerce sis à 1 rue du park résidence «SAFIR» Menzah 8 Tunis moyennant le prix de 8.000d000.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 30/12/2020.

Toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2020402792FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En location d'un acte sous signé privé par Maître Ahmed Akrout (MF : 1152261 W) du 23/11/2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 24/11/2020 Quittance n°M080899.

Mohamed Badre Drihmi a vendu à Marzouki Fathi La totalité du fonds de commerce Argoub Mimoun cité Imanare 2 Kasserine les oppositions doivent être faites dans les délais entre les mains de Fathi Marzougi

Le présent avis a été publié aux journaux Assabah et le Temps.

Le 30/12/2020 N PT 2000930.

2020402796FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de location en date du 13/11/2020 enregistré à la recette des finances, avenue Habib Thameur Tunis en date du 28/12/2020 n° d'enregistrement 20303235 quittance n° M61048 Mrs Med Nejib ben Hédi Gafsi CIN n°05017156 et Habib Ben Hédi Gafsi CIN n° 03611383 ont loué à la Société CORVA de Fabrication des Chaussures SUARL M.F 1378942Q/N/E/001 en tant que gérance libre le fonds de commerce du magasin n° 08 avenue de France Tunis exploité pour vente prêt à porter homme et femme pour une période d'un an (1 an) à compter du 15/11/2020 au 14/11/2021.

2020T01305FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé en date du 25/11/2020 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 4/12/2020 quittance M083433 enregistrement n°20305612 Mr : Hamouda Ben Mohamed Salah Mhamdi titulaire de la CIN 02770500 a loué à Mr Ahmed Ben Salah Ben Mohamed Guassoumi titulaire de la CIN 08216960 la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant sise à la Rue Farhat Hached Kasserine nord à la somme de deux milles dinars (2000 DT) par mois.

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT auprès de Maître Belguesmi Imed à son bureau rue 13 Août devant le palais de justice Kasserine.

2020T01314FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 02/12/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse le 28/12/2020 enregistré sous le n° 20303616 quittance n° M056932, Mme Afifa Ben Abed El Moumen donne en location à la société DARLING SWEETRIE, société à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro unique 1691948X, la totalité d'un fonds de commerce à usage de tout commerce, sis au rez-de-chausée de l'immeuble Rafika Mleka avenue des palmiers (rond point Bouraboura) Sousse.

La location est consentie pour une durée de vingt ans commençant le 01/11/2020 et finissant le 30/11/2040.

La location est acceptée moyennant un loyer de 1400 dinars payable par mois et d'avance avec une augmentation annuelle de 5 %.

Cet avis a été publié aux journaux « El Chourouq » et le« Quotidien» du 30/12/2020.

2020S01448FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, en date du 4/12/2020, quittance n°M114700, enregistrement n°20306617, Monsieur Ahmed Ben Ajimi Ben Mohamed Amiri au matricule fiscal n°898164G titulaire de la CIN n°05460859, a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au 09 rue Hédi Chaker, cité Boussalsla Ouest - La Marsa - Tunis destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z pour une durée de 04 ans commençant le 01/12/2020 et finissant le 30/11/2024 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions se font au bureau du comptable Mr Kais Bousaid sis à la rue Imam Bakri n°11, Montplaisir - 1073 Tunis

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 26/12/2020.

2020X01850FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Carthage, en date du 02/7/2020, quittance n° M042343, enregistrement n°20300801, Monsieur Faouzi Ben Taher Ben Ahemd Boulaabi titulaire de la CIN n°00583457, a loué sous forme de gérance libre la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le local sis au 01 rue Hédi Chaker, Salambo, Tunis, destiné au commerce, à la société TUNBETS SARL au matricule fiscal n°1556480Z pour une durée de 05 ans commençant le 01/6/2020 et finissant le 31/7/2025 à usage d'organisation des jeux de paris sportifs sur une plateforme web.

Les oppositions se font au bureau du comptable Maître Hamadi Ksontini sis à l'immeuble Narjess, 1er étage - bureau 3/B1, Avenue du Japon, Montplaisir - Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotdien du 26/12/2020.

2020X01851FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Jedaida pour l'Art

Siège : Rue Khoulafa Rachidine cité Erriadh - Jedaida - Manouba

Sujet de l'association : Culturel.

Objetctifs :

- Contribuer à encourager les jeunes à réaliser des œuvres théâtrales et artistiques et les diffuser sous la tutelle du ministère des Affaires culturelles

- Contribuer à la relance des festivals artistiques et culturels d'Al Jadaïda, en coopération avec les autorités locales

- Contribuer à guider, et éduquer les jeunes créatifs à la ville de Jedaïda.

Président : Mohamed Arafat El Guizani

Secrétaire général : Ali Mejri

Trésorier : Allem Baraket.

2020T01297APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Maison de Recherche et des Etudes Stratégiques en Sciences de «Zakat»

Objet : Association scientifique

Siège: 24, Rue Hammam Laghzez, El Mourouj 5 - Ben Arous

Objectifs:

1) Contribution à la vulgarisation à grande échelle de la règle de Zakat Chariâa et loi

2) Mise en exergue de la valeur de la vie sociale en Islam

3) Enumération des répercussions de la « Zakat » sur la vie sociale

4) La consécration de l'esprit de compétitivité sur le plan du travail et de la production.

Comité de direction :

ADDALI Salem : Président, Professeur universitaire

OURI Abdelwaheb : Vice-président

KANIN Lotfi : Secrétaire général, docteur en pharmacie

BAAZIZ Lssâad : Secrétaire général adjoint

MAKNI Ameur : Trésorier

KSOURI Mohamed : Trésorier adjoint

LABIDI Mourad : Conseiller juridique, avocat

2020T01308APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des unités d'intervention à Metlaoui

Sujet : Association Sportive

Siège social : Régiment régional de maintien de l'ordre à Metlaoui

Objectif : Encadrement des jeunes de la région Metlaoui et la formation en sport.

Président : Etomi Radouane

Trésorier : Majdi Hamza.

2020R02862APSF1

Constitution d'une association

Nom: Association pour la justice et la dignité.

Sujet : droits de l'homme.

Son siège : 01 rue Marouf Al-Rasafi, quartier Al-Salam Al- Thani, Kasserine.

Ses objectifs :

• Chercher à garantir les droits de ses victimes de la tyrannie.

• Aider les victimes de la tyrannie à retrouver leurs droits moraux et matériels dans le cadre de la justice transitionnelle.

• La connexion avec des associations et des organisations similaires à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie, qui entretient des relations diplomatiques avec la Tunisie.

L'association acte pour mettre en œuvre ses objectifs susmentionnés conformément à l'ordre et aux lois en vigueur.

Les fondateurs :

• Ahmed Nasri : Président

• Ezz El-Din Nafzawi : Secrétaire général

• Mohamed Rahimi : Trésorier

Date et numéro du récépissé de dépôt : 12/18 en date du 24 décembre 2020.

2020R02878APSF1

Constitution d'une association

Article 1 : il s'est constitué pour une période non limitée entre des personnes morales et signées sur le régime fondamental une association au nom de :

«Association de Développement et d'Investissement de Zanouche»

Local : Avenue de l'Environnement Zanouche - Gafsa, 2116 Tel : 22.731.097 / 29.689.131.

L'objectif :

- La Participation au Développement de la région et trouver les moyens pour l'exécution des projets publiques et privés.

Procès de consultation notaire n° : 002825/22 - 2020 du 31/01/2020

Comité directeur :

Le Président : Mr Adel Ben Ramadane Ettaher

Le Secrétaire Général : Mr Sassi Ben Abdelwahab Krimi

Le Trésorier : Mr Bouali Ben Elarabi Mhadhbi.

2020X01865APSF1

Constitution du Syndic des propriétaires d'immeubles de la

Résidence El Marassi Zones «B» et «C» sise

A Sidi Bousaid Plage-Avenue du Président John Kennedy

A la suite de la réunion de l'assemblée générale des propriétaires d'immeubles de la Résidence El Marassi à Sidi Bousaid Zones "B" et "C" sise à Sidi Bousaid Plage-Avenue du Président John Kennedy en date du 17 octobre 2020 et dont les travaux et les délibérations ont fait l'objet d'un constat établi par l'Huissier de justice Maître Karim Romdhane dans son procès-verbal enregistré sous le numéro 18435, il a été constitué un syndic des propriétaires d'immeubles de la résidence sus indiquée (Zones «B» et «C») et un comité du syndic a été élu et qui est composé de Mr Rami Daoud (Président), Mr Moez Ben Mami (Secrétaire général) et Mr Kacem Ben Jemaa (Trésorier).

La Municipalité de Sidi Bousaid a été informée de la constitution du syndic en date du 26 octobre 2020.

2020402770APSF1

Constitution du syndic et nomination du président

Syndic de la résidence Aquatik

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 17/10/2020 enregistré à la recette des finances de Nabeul en date du 13/11/2020, ayant pour n° d'enregistrement 20703548, n° de quittance M073125 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de règlement de copropriété

- Nomination de Mr Hassen Ben Said en tant que président du syndic et nomination des membres du syndic

- Approbation du rapport moral et financier.

2020402791APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Etude Maître Gharbi Habib

Avocat auprès de la cour de cassation

Rue Rchid Jabbari Immeuble Guesmi 2ème Etage Kasserine 1200

Tél : 77 478 619

Email : Gharbi.habib02@gmail.com

Parties saisissantes :

1- Dachraoui Meher Ben Lakhdhar demeurant Dachret Aouled Boughanem délégation de Foussana Gouvernorat de Kasserine

2- Dachraoui Hassen Ben Ahmed Ben Brahim demeurant Dachret Aouled Boughanem délégation de Foussana Gouvernorat de Kasserine.

Partie saisie :

Khlifi Mohamed Ali Ben Salah Ben Mohamed technicien supérieur d'hôpital demeurant à cité essalam Foussana gouvernorat de Kasserine.

Avocat poursuivant :

Etude Maître Gharbi Habib avocat auprès de la cour de cassation sis à la Rue Rchid Jabbari Immeuble Guesmi 2ème étage Kasserine 1200 Domicile élu des saisissants.

Immeuble saisi :

Immeuble non immatriculé sis à la Cité Essalem Foussana Kasserine consiste en une maison d'habitation d'une superficie totale de 210m² dont 160m² couverts, constituée d'un salon, 3 chambres, une cuisine, une salle de bain et un garage bâti de briques et de béton armé, limitée à l'ouest par une rue publique; à l'est : terrain nu, au sud : terrain nu et au nord rue publique.

Mise à prix :

En plus des conditions précitées, les enchères se font sur la base du prix d'ouverture fixé au montant de cent trente huit mille dinars (138.000 ,000 dt) plus les frais de l'affaire qui seront fixés par le tribunal lors de l'adjudication.

Visite de l'immeuble saisi :

La visite est autorisée tous les jours de la semaine de 6h du matin à 5h de l'après midi. Pour plus de renseignements, contactez l'étude de l'avocat poursuivant et de l'huissier notaire, auteur de la saisie Maître Gharsalli Noureddine sise à l'avenue Habib Bourguiba, Kasserine en face du lycée Chebbi, tel : 77 477 231 ou à l'entrée de l'immeuble saisi.

Date et horaire et tribunal devant lequel l'adjudication aura lieu :

La date de l'audience de l'adjudication est fixée au lundi 1er février 2021 à 9h du matin et suivant au tribunal de 1ère instance de Kasserine chambre des ventes immobilières sis avenue Habib Bourguiba Kasserine 1200.

Pour de plus amples détails, consulter le cahier des charges déjà déposé auprès du greffe dudit tribunal ou à l'étude de Maître Gharbi Habib, Avocat auprès de la cour de cassation sis à la Rue Rchid Jabbari immeuble Guesmi 2ème étage, Kasserine 1200.

2020R02870VEPA1

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES (folle enchère)

Maitre Ben Salah Houweida

TEL 98249952

La partie poursuivante Mohamed salah Arfaoui

La partie Saisie Lotfi ben Amor Bn Ali trabelsi

L'avocate Maitre Ben Salah Houweida

Le fol enchérisseur Abdelhamid Elbejaoui (son avocat Charfeddine Dhrif) habite à Ansarin Tebourba Mannouba

Prix d'adjudication deux cents vingts deux milles et cinq cents dinars (222.500.000) les frais deux milles neuf cents quatre vingts dix huit dinars et 028 millimes (2998.028).

Propriété saisie 696.750 parties de 31430 partie de bien « Jedaida 17 » titre foncier 20390 Mannouba ; une villa compose de deux étages située à Jedaida ancienne.

Mise à prix le prix de la partie saisie est deux cents vingts deux milles et cinq cents dinars (222.500.000) sauf les frais d'adjudication.

Date et lieu de la vente le 20 janvier 2021 à 9 H de matin au tribunal de première instance de Mannouba.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2020R02877VEPA1

Vente aux Enchères publiques sur saisie Immobilière

MAITRE TELMOUDI MEHDI

AVOCAT PRES LA COUR DE CASSATION

TEL : 75.222.555

45 RUE ELMARIFA GABES

Tel : 75.222.555

E738031PA000

Le saisissant : Ali Ben Mohamed Rajhi, Employeur, Cité Erroijhia Chatt Essalem Gabès CIN : 03304663 en tant que saisissant.

Partie saisi : Hsen Ben Mohamed Rajhi, Employeur, Cité Erroijhia Chatt Essalem Gabès C.I.N 03204330 En tant que partie saisi.

L'avocat poursuivant : Maitre Telmoudi Mehdi, Avocat prés la cour de cassation, 45 Rue Elmaarifa 6000 Gabès.

Le bien saisi : Maison située à rue Elahram Cité Erroijhia Chatt Essalem Gabès Objet du titre foncier n°36210 Gabès nommé « Hsen ».

Mise à prix : Le prix d'ouverture est de Quarante neuf milles et six cent quatre vingt dix Dinars (49.690.000 D) plus les frais.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu Lundi le 01/02/2021 à partir de 9H du matin à l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Les conditions de la visite : La visite de la maison saisie et la consultation du cahier des charges peut être chaque jour pendant les heures du travail à partir de la date de la publication au JORT jusqu'à la date de l'audience.

2020R02880VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation

Sté FZT SARL

Capital : 6000 dt

RNE : 1396476M

Suivant le procès-verbal de l'AGE du 19/10/2020 enregistré à la recette des finances d'El Fahs le 21/10/2020 n° de quittance 29382 et n° d'enregistrement 20701319 le liquidateur de Sté FZT annonce au public la liquidation de la Sté et que l'adresse de liquidation C FZT zone Industrielle El Fahs et chaque correspondance soit envoyé sur cette adresse.

Annonce RNE sous n°202000088013

Journal Officiel RNE n°253 du 23/10/2020.

2020R02866VEPA2

Location de 2 locaux commerciaux sis au marché municipal de Monastir

STE D'ELEVAGE de Monastir -SA-

Cité El Agba route de Khnis 5000 Monastir

Identifiant unique: 009021 V/P/M/000

Naoufel BOUZGARROU

Administrateur Judiciare-Expert

Auprès des Tribunaux en finance et comptabilité

Syndic de faillite

11, Avenue Taher Sfar 4002 Sousse

Tel : 73221539

Fax : 73214513

En exécution de l'ordonnance rendue par Mme Wissem Nasr le juge d'entreprise du tribunal de première instance de Monastir le 29/12/2020 la société d'élevage de Monastir compte louer sous forme d'une location gérance libre avec maintien de la même activité (commerce de viandes) au plus offrants deux locaux commerciaux sis au marché municipal de Monastir portant le numéro 56 et 57 sous les conditions suivantes :

- Paiement de deux mois de caution + deux mois de location d'avance.

- Période de location : 2 ans renouvelables.

- Location d'un fonds des commerces avec éléments corporels et incorporels.

- Dernier délai des offres Lundi le 15/02/2021.

- Visite tout les jours de 8h00 à 12h00, informations et renseignements 29.452.878 ou 98.240.982.

Les offres sont à envoyer par poste recommandé avec accusé de réception, avec indication du numéro du magasin à louer, à l'administrateur judiciaire Mr Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse avec la mention « A ne pas ouvrir offre de la location du fonds de commerce sis au marché municipal de Monastir".

2020S01449VEPA2

Avis

En vertu de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 25/8/2020 sous le n°56700, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami en tant que mandataire judicaire pour préserver les biens du défunt El Hédi Ben Ahmed Ben Houssine Mejrissi, jusqu'à la prononciation de partage entre les héritiers.

Touts intéressés peuvent contacter le mandataire judicaire susmentionné au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis. (tel 71.889.549 fax : 71.889.621).

2020402788VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Manar de Stockage et de conditionnement SA

«SOMASCO SA»

Société anonyme

Au capital de 925 000 Dinars

Siège social : Route de Sbiba km5 Sbeitla 1250 Kasserine

MF : 0894149QAM000

Les actionnaires de la société Manar de Stockage et de Conditionnement SA «SOMASCO SA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 29/01/2021 à 10h au siège social de la société situé à la route Sbiba Km 5 Sbeitla 1250 - Kasserine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le mode et des délais de convocation.

2. Approbation de la composition des membres du conseil d'administration;

3. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion relatif à l'exercice clos au 31/12/2019;

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos au 31/12/2019 et approbation des états financiers;

5. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2019;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Nouvelle répartition du capital social

10. Questions diverses.

2020T01298SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAMMARTH IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital de 7.904.130 DT

Siège social : Immeuble AL KARAMA, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0425194L

Le Conseil d'Administration de Gammarth Immobilière, réuni le 17 décembre 2020 invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 28 janvier 2021 à 10 heures, au siège social de la société, sis Immeuble ALKARAMA, Rue Lac d'Annecy Passage Lac Malawi Les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard accusé de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen du rapport de Gestion relatif à l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers 2019.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions y contenues.

5. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019.

8. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2019.

9. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

10. Renouvellement du mandat d'un membre du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

11. Pouvoir aux porteurs.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de GAMMARTH IMMOBILIERE.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R02865SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2021

Société ELECTROSTAR

Société anonyme

Au capital de 20 575 112 Dinars

Siège : Boulevard de l'environnement, route Naassen 2013, Bir El Kassaa - Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 0026644V

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 5 février 2021 à 10 heures à l'ARENA sise à l'avenue Habib Achour, Les Berges du Lac, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions règlementées objets des articles 200 et 475 du CSC et des états financiers individuels de la société relatifs à l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2019.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société sis aux Berges du Lac de Tunis, Boulevard de l'environnement, Immeuble Kallel, 3ème étage, 1053, Tunis.

2020R02867SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société «DELTA CUISINE, S.A»

Au capital de 2.442.390 Dinars

Boulevard du Maghreb Arabe La Charguia 1- BP 426 1080 – Tunis

Matricule fiscal 601525VAM00

Messieurs les actionnaires de la Société «DELTA CUISINE, S.A» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 19 Janvier 2021 à 11 heures au siège de l'usine de la société sis à Zone Industrielle M'Ghuira II - lot 125-2082 Fouchana - Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'augmentation de capital.

- Modification corrélative des statuts et adoption de nouveaux statuts.

- Pouvoirs.

2020R02874SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société CARTHAGE HOLDING S.A

Registre de Commerce B07132952013

Matricule fiscal : 1304310GAM000

Les actionnaires de la société CARTHAGE HOLDING SA sont convoqués à assister à L'A.G.O le 30 Janvier 2021 à 10 heures au siège social de la société Carthage Travel & Events Rue Dag Hamarshold 8050 Hammamet à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers au 31/12/2019 et quitus aux administrateurs

2- Affectation du résultat au 31/12/2019

3- Approbation des conventions réglementées

4- Questions diverses.

2020R02875SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ECOLE SUPERIEURE PRIVEE DE TUNIS SCHOOL OF BUSINESS

"ESB SA"

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 de Dinars

Matricule Fiscal : 1448512/L

RC : B0363422016

Siège social : Lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II - 2083 Pôle Technologique - El Ghazala

Les actionnaires de la société anonyme dite Ecole Supérieure Privée de Tunis School of Business «ESB S.A.», sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 21 janvier 2021 à 14h, au Lot n°05 Zone Industrielle Chotrana II, 2083 Pôle Technologique El Ghazala, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2018-2019 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 2018-2019 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au cours de l'exercice 2018-2019 ;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/8/2019 ;

5. Affectation des résultats des exercices clos le 31/8/2019 ;

6. Approbation des conventions réglementées et des autres opérations avec les parties liées;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Pouvoir et formalités.

2020R02882SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

MALL OF SFAX

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 DT

Siège social : Croisement de La Route Nationale 9 et de La Route Nationale 10, Sidi Daoud, 2046, La Marsa - Tunisie

Matricule fiscal : 1594598 B/A/M/000

Les actionnaires de la société MALL OF SFAX sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le vendredi 29 janvier 2021, à neuf (9) heures au siège social de la Société sis au croisement de la Route Nationale 9 et de la Route Nationale 10, Sidi Daoud, 2046, la Marsa -Tunisie, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et des délais de convocation ;

2- Lecture du rapport du commissaire aux apports, monsieur Mohamed Abidi et délibération sur l'évaluation des apports ;

3- Approbation de la convention d'apports en nature ;

4- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes de la Société relatifs à la suppression du droit préférentiel de souscription ;

5- Augmentation du capital social par apports en nature avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

6- Modification de l'article 6 des statuts de la Société ;et

7- Pouvoirs pour formalités.

2020402777SANB3

Convocation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIE EVIERS "CUCCINA"

SA au capital de 2.960.000 dinars

Siège social : Z.I. Jebel Oust Zaghouan (Tunisie)

Identifiant unique : 0859 644B

Matricule CNSS : 340540/70

Madame et Messieurs les actionnaires, Monsieur le commissaire aux comptes, Monsieur le directeur Général de la société TUNISIE EVIERS «CUCCINA» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 01 février 2021 à 15 h dans les locaux du Groupe Kilani sis aux 25, Rue 8603, Zone Industrielle, Charguia 1, 2035 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le rapport de la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019,

2- Examen des états financiers de l'exercice 2019 et lecture du rapport de gestion et des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes,

3- Approbation des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice 2019,

4- Affectation des résultats,

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

6- Questions diverses.

2020402789SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société EVACOM

Société Anonyme

Capital social : 755.000 Dinars

MF : 1199719M/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EVACOM-SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 Janvier 2021 à 10h au 05 Rue Fatma Fehria 1082 Mutuelle ville Tunis à l'effet de libérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers et du rapport d'activité 2017-2018-2019

2- Approbation des conventions réglementées;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2017-2018-2019

4- Désignation des administrateurs

5- Désignation d'un commissaire aux comptes

6- Quitus aux administrateurs

2020402794SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

M. Hazel Meftah ben Amor titulaire de la CIN N° 03591094 délivrée le 25/05/1998 Déclare qu'il a perdu un titre de propriété N° 5652/08 de titre foncier N°25361 Médenine, nommé « amor », Sis à Boughrara Gouvernorat de Médenine d'une superficie totale de 16668 m2.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 24/12/2020.

2020R02857DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mme Bousiid Habiba, titulaire de la CIN n°03424410 délivrée le 06/07/1995, déclare la perte du titre de propriété n° 3824/08 objet du titre foncier n°16982 Médenine Nommé Alhana, sis à Jorf Gouvernorat de Médenine d'une superficie totale de 2839 m2.

Cette annonce a été publiée au journal alchorouk le 24/12/2020.

2020R02858DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Ben Sayadiya Mohsen titulaire de la CIN n°04099738 déclare avoir perdu le titre de propriété n°21900/15 daté du 15/03/2012 relatif au titre foncier N° 33791 Monastir situé à Tiyayra Jemmel. Un certificat de perte relatif a été délivré sous le N°1114 daté du 15/12/2020 par le poste de la garde nationale de MENZEL ENNOUR.

2020S01450DIVD2

Avis

Les Fils d'Ahmed B Ahmed Triki : Ridha / Mohamed / Ahmed et Nabil déclarent qu'ils ont perdu leur titre de propriété du terrain de superficie 6509.64 m² situé à la route de Gabès km 3.5 Sfax limité au sud par chemin de fer, est Gargouri et rue; nord et ouest par Triki provenant par achat du 16/12/1994 enregistré le 24/12/1994 n°6085 par les deux notariés Sallami Sami et Mohamed Anwar résumé sur acte madhmoun du 7/6/2002 par les deux notariés Turki Malek et Hsine.

Ils souhaitent faire un autre qui remplace le premier. Et celui qui a une contestation se présente par une opposition écrite au Notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 70 jours. Tél 24234308.

2020X01871DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

